

PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES ET SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL: FACTEUR DE RISQUE OU DE PROTECTION ?

Présentation dans le cadre
du colloque sur
Les défis grandissants pour la recherche et
l'intervention
en santé et sécurité au travail
Gatineau, 19 et 20 juin 2012

École de relations industrielles

Université de Montréal

Nathalie Cadieux

Candidate au doctorat

Alain Marchand, Ph.D.

Professeur agrégé

Plan de la présentation

- Introduction : Pourquoi s'intéresser aux professions réglementées ?
- Profession réglementée : une définition
- Présentation des questions de recherche
- Présentations du modèle théorique
- Méthodologie de recherche
- Principaux résultats
- Implications pour l'intervention en recherche et sur le marché du travail canadien
- Conclusion

Pourquoi s'intéresser à la santé mentale des professions réglementées ?

Une justification empirique

- Plusieurs ordres professionnels canadiens se disent inquiets de la santé mentale des individus qu'ils représentent.
- Les chiffres publiés dans certaines recherches ainsi que par certains ordres professionnels confirment par ailleurs la légitimité de cette inquiétude.

Professions réglementées et santé mentale...

Quelques statistiques

- ▣ Chez les avocats, les demandes d'aide formulées au PAMBA (programme d'aide aux membres du Barreau du Québec) ont augmentées de 483 % entre 1996 et 2010 (Barreau du Québec, 2011).
- ▣ 35% des Ophtalmologistes connaîtraient des niveaux élevés d'épuisement (Vivier et al., 2008).
- ▣ Les dentistes, les médecins et les vétérinaires connaîtraient des niveaux élevés de suicide et de dépression (Moreau, 2010 ; Hem et al., 2005 ; Stack, 2001).

Pourquoi s'intéresser à la santé mentale des professions réglementées ?

Une justification théorique

- Parallèlement, malgré plusieurs études portant sur la santé mentale de ces professionnels, nous ne disposons à ce jour d'aucun point de comparaison par rapport à la population en emploi.
- Notons également que certaines approches en sociologie des professions présentent les individus membres de ces professions comme étant socialement avantagés comparativement à l'ensemble de la population en emploi.

Profession réglementée : Définition

- En l'absence de définition canadienne de la profession réglementée nous avons retenus les 2 critères prévus dans le Code des professions:
 - Réserve de titre
 - Exercice exclusif

Professions à l'étude

	Alberta	Colombie-Britannique	Île-du-Prince-Edward	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Nouvelle-Écosse	Ontario	Québec	Saskatchewan	Terre-Neuve
Acupuncteur	X	X						X		
Agronome	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Architecte	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Arpenteur-Géomètre	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Audioprothésiste	X	X						X		
Avocat	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Chimiste	X							X		
Chiropraticien	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Comptable agréé	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Dentiste	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Denturologiste	X	X		X	X	X	X	X	X	X
Géologue	X	X		X	X	X	X	X	X	X
Huissier de justice								X		
Infirmier(ère)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Ingénieur	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Ingénieur forestier	X	X			X	X	X	X		
Médecin + spéc.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Médecin vétérinaire	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Notaires	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Opticien d'ordonnance	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Optométriste	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Pharmacien	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Podiatre	X	X		X	X		X	X	X	
Sage femme	X	X		X			X	X		
Technologue en radiologie	X			X	X	X	X	X	X	

Ces professions se distinguent non seulement via leur statut institutionnel, mais également en matière de Conditions de l'Organisation du Travail

Autonomie

Responsabilités

Risques liés à l'acte professionnel

Statut institutionnel

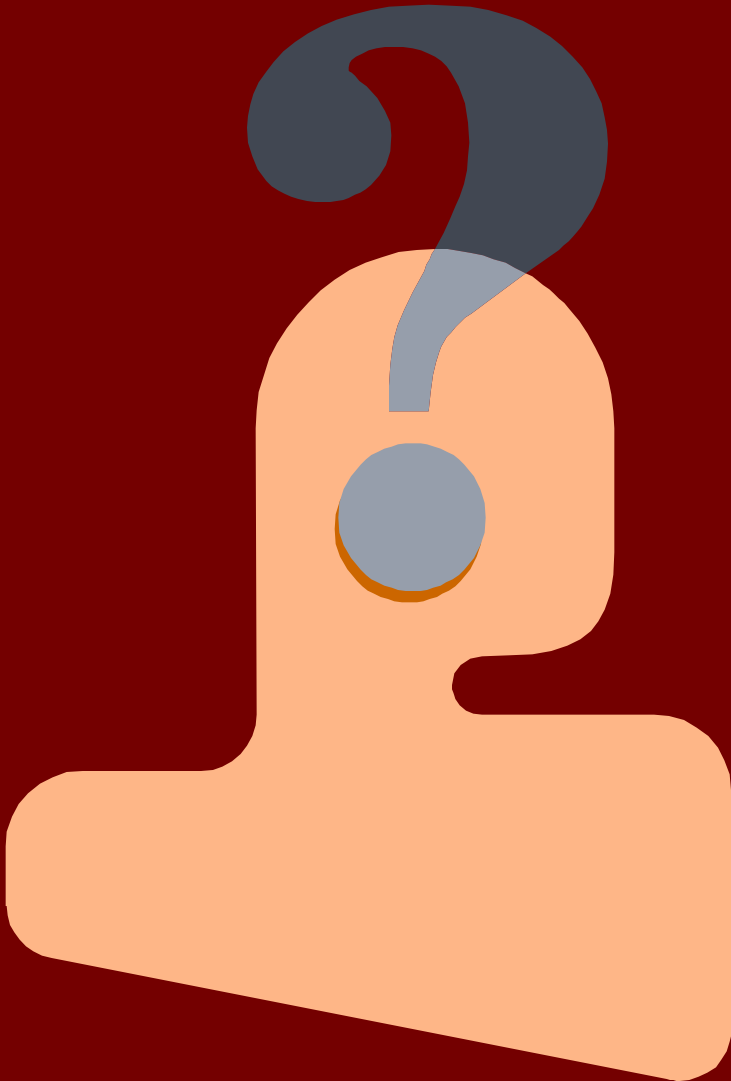
Proximité des rapports avec la clientèle

Reconnaissance sociale

Confidentialité des renseignements échangés

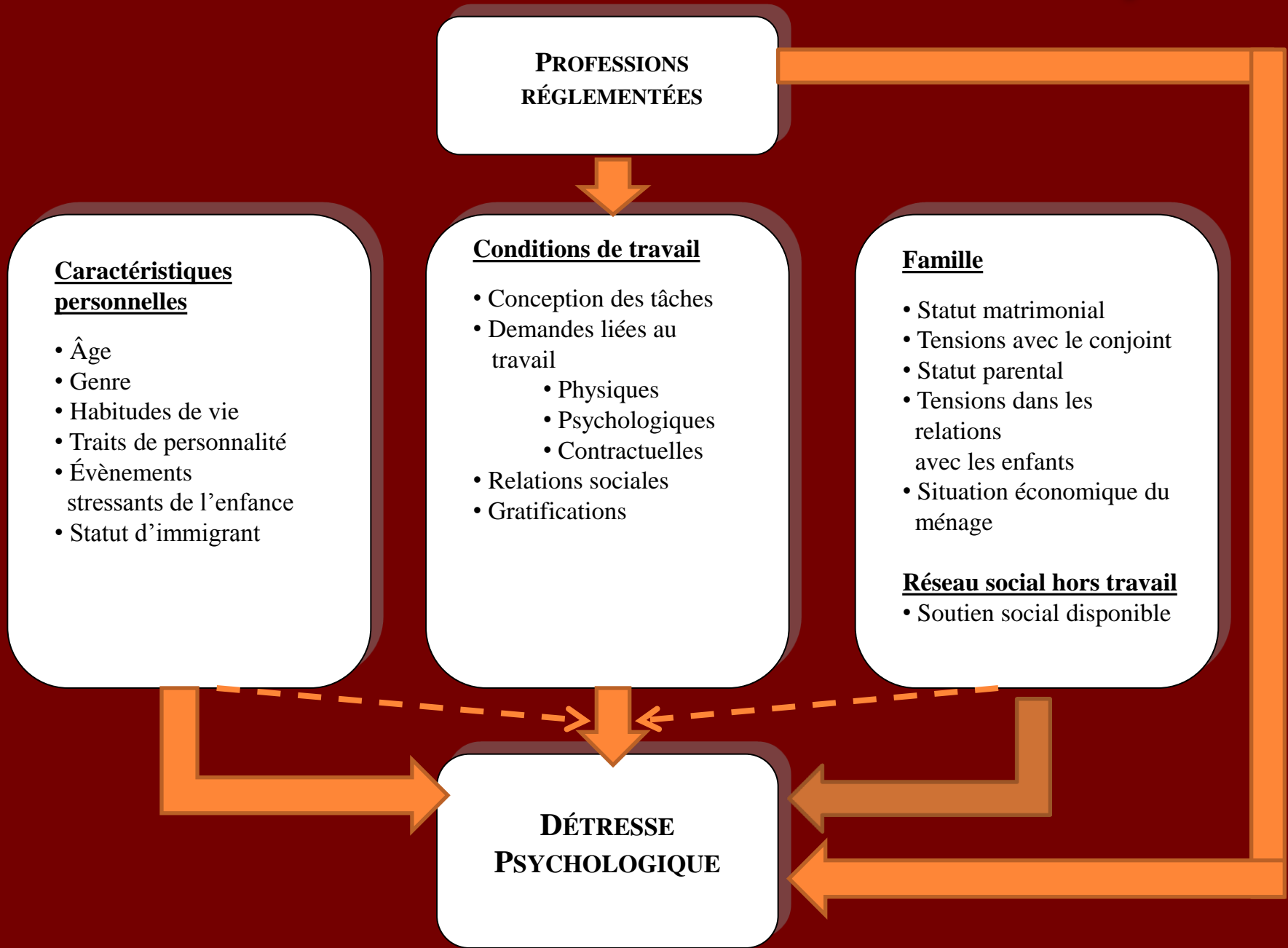
Santé Mentale

Présentation des questions de recherche



- *Existe-t'il une problématique particulière inhérente à la santé mentale chez les professionnels exerçant une profession réglementée dite d'exercice exclusif » ?*
- *Si tel est le cas, nous tenterons de répondre à la question suivante : « le fait d'exercer une profession réglementée constitue-t'il un facteur de risque ou plutôt un facteur de protection quand aux chances de développer un problème de santé mentale »?*
- *«Quelles sont les conditions de l'organisation du travail associées à ces professions qui permettraient d'expliquer la présence ou non de détresse psychologique chez les professionnels exerçant ces professions »?*

Présentation du modèle d'analyse



Méthodologie de recherche

Étude Quantitative et de type Longitudinale :

- Panel : mêmes individus suivis tous les 2 ans depuis 1994 (période de 15 ans)

Source des données :

- Données secondaires récoltées via une grande enquête épidémiologique réalisée au Canada par Statistiques Canada soit l'Enquête Nationale sur la Santé des Populations (ENSP)

Types d'analyses:

Régressions multiples et logistiques multiniveaux corrigées pour les effets de plan.

Méthodologie de recherche

- ▣ Échantillon de professions réglementées :
 - N1= 1727 (mesures dans le temps), nichées dans
 - N2= 276 individus

Ensemble des professions**

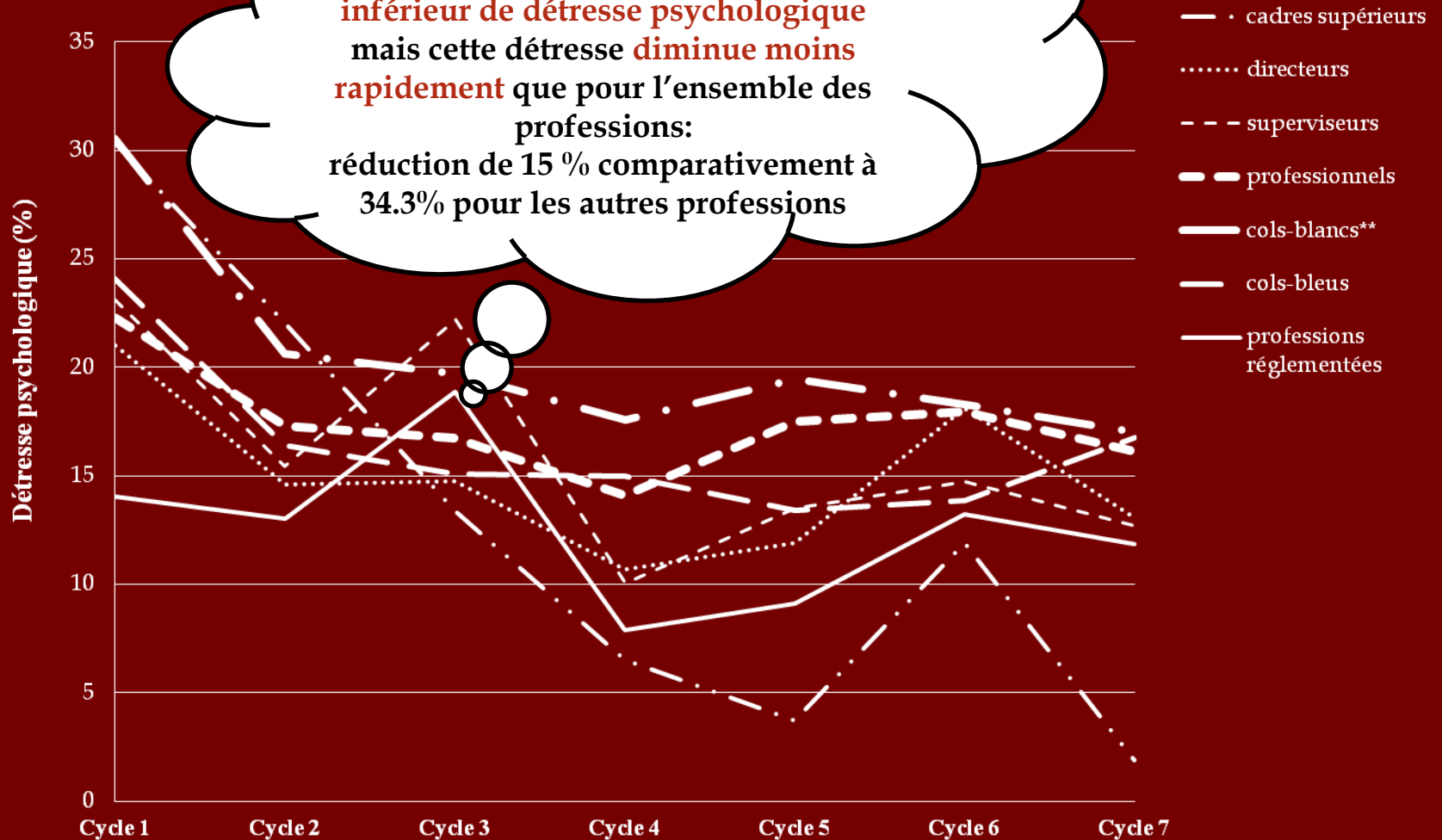
- N1=36 166 (mesures dans le temps), nichées dans
- N2=7007 individus

**regroupées sous 6 catégories (Cadres supérieurs, directeurs, superviseurs, professionnels (non-réglementés), cols-blancs et cols-bleus.

Principaux résultats

proportion de détresse au fil des 7 cycles de l'ENSP selon la profession

Les professions réglementées
présentent également un niveau
inférieur de détresse psychologique
mais cette détresse diminue moins
rapidement que pour l'ensemble des
professions:
réduction de 15 % comparativement à
34.3% pour les autres professions



PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

Principaux résultats

La profession réglementée exerce un **effet direct** sur la santé mentale des travailleurs.

Personnalité de l'adulte

- Démographie
 - Age
 - Genre
- Habitudes de vie
- Traits de personnalité
- Événements stressants de l'enfance
- Statut d'immigrant

Conditions de travail

- Demandes liées au travail
 - Physiques
 - Cognitives
 - Contraintes
- Gratifications

Famille

- Statut marital
 - Statut conjugal
 - Statut parental
- Tensions dans les relations avec les enfants
- Situation économique

Réseau social hors travail

- Soutien social disponible

-Comparativement aux cols-blancs, les professions réglementées sont significativement moins à risque de la détresse psychologique au fil du temps.

-Le niveau de détresse psychologique ressenti est significativement inférieur chez les professionnels exerçant une profession réglementée comparativement aux cols-blancs mais aussi comparativement aux professionnels (non-réglementés).

EFFETS (LÉGENDE)

- Directs
- Interactions

DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE

PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

Principaux résultats

Personnalité de l'agent

- Démographie
 - Habitudes de vie
 - Traumatismes
 - Événements stressants
 - Statut d'immigrant
- Le milieu de travail de travail **ne constitue pas un médiateur** dans la relation entre la profession réglementée et la santé mentale tel que postulé par le modèle, mais contribue plutôt de façon indépendante à l'expérience de la détresse psychologique.

Conditions de travail

- Physiques
- Contractuelles
- Relations sociales

Famille

- Tensions dans les familles
- Tensions dans les relations avec les enfants
- Statut conjugal
- Soutien social hors travail
- Soutien social disponible

Les résultats tendent aussi à démontrer que les professionnels exerçant une profession réglementée seraient soumis à des risques différenciés en matière de conditions de travail.

EFFETS (LÉGENDE)

- Directs →
- Interactions - - - →

Effet des conditions de travail en contrôlant pour l'ensemble des dimensions du modèle

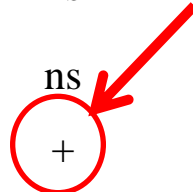
	Professions réglementées	Ensemble des professions
Conceptions des tâches		
Utilisation des compétences	ns	+
Autorité décisionnelle	ns	ns
Demandes liées au travail		
Demandes psychologiques	ns	+
Demandes physiques	ns	ns
Heures travaillées	+	ns
Irrégularité de l'horaire de travail	ns	ns
Relations sociales		
Soutien social	ns	-
Gratifications		
Insécurité d'emploi	ns	+

Explications :

Longues heures de travail (50hrs ou + par sem.)

Le "non-choix" de travailler des heures supplémentaires au-delà de la semaine normale de travail

p<0.01.



Légende:

+ = relation positive avec le niveau de détresse

- = relation négative avec le niveau de détresse

ns = contribution non-significative

Principaux résultats

Les caractéristiques personnelles, la famille et le réseau social hors-travail **contribuent directement à l'expérience de détresse psychologique mais ne modèrent pas vraiment l'effet des conditions de travail sur le niveau de détresse***.

*Parmi l'ensemble des interactions testées seules 2 interactions sont significatives:

-Pour l'ensemble des professions : le soutien social au travail aurait moins d'influence chez les individus présentant une forte estime de soi

$X^2 = 24.29$ (1 dl), $p \leq 0.01$.

-Pour les professions réglementées: la consommation d'alcool exacerbe les tensions issues de l'utilisation des compétences

$X^2 = 8.79$ (1 dl), $p \leq 0.01$.

- Directs
- Interactions

Effets des facteurs hors-travail en contrôlant pour l'ensemble des dimensions du modèle

	Professions réglementées	Ensemble des professions
<i>Caractéristiques personnelles</i>		
Genre (femme)	+	+
Âge	-	-
Tabagisme	ns	+
Consommation d'alcool	ns	+
Exercice physique	ns	ns
Estime de soi	ns	ns
Sentiment de cohésion	-	-
Centre de contrôle	-	-
Évènements stressants de l'enfance	ns	+
Immigrants	ns	ns
<i>Famille</i>		
Statut matrimonial (couple)	ns	-
Enfants de 0 à 5 ans	ns	-
Enfants de 6 à 11 ans	ns	ns
Enfants de 12 à 24 ans	ns	ns
Suffisance du revenu du ménage	ns	ns
Tension dans les relations matrimoniales	ns	+
Tensions dans les relations parentales	+	+
<i>Réseau social hors-travail</i>		
Soutien social (élevé)	-	-

Légende:

+ = relation positive avec le niveau de détresse

- = relation négative avec le niveau de détresse

Conséquences pour l'intervention en recherche

Ces résultats remettent en cause le recours aux modèles traditionnels en stress professionnel dans l'étude de la détresse psychologique pour ces professions réglementées.

Ceci souligne également la nécessité de développer des outils mieux adaptés au contexte de la pratique professionnelle de ces professions (prise de décision en situation complexe, dilemmes éthiques, fragmentation des rôles, etc...).

Ces résultats sous-tendent également l'importance de mieux comprendre le rôle exercé par le statut institutionnel des professions réglementées en matière de santé mentale au travail.

Conséquences pour l'intervention sur le marché du travail

Meilleur aménagement du temps de travail... ce qui constitue un casse-tête majeur dans le contexte de pénurie de main-d'oeuvre qui caractérise la plupart de ces professions.

Décloisonnement des sphères de compétences professionnelles (ex: Loi 90).

Élimination des barrières institutionnelles liées à la reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger (ex: Entente France-Québec).

Conclusion

La profession réglementée constitue-t-elle un facteur de risque ou de protection pour la santé mentale?

La réponse à cette question est mitigée.

Les résultats obtenus permettent au moins de penser que la profession réglementée n'est pas un risque en soi pour la santé des individus et qu'au mieux, comparativement à certaines professions, elle constitue un facteur de protection, notamment en vertu des avantages qu'elle procure d'un point de vue social.